

Les Hôpitaux de Jour pour adultes en Psychiatrie au CH de DENAIN

PRÉSENTATION DU SERVICE

Les Hôpitaux de Jour Psychiatriques vous accueillent du **lundi au vendredi** entre **9h et 16h55**.

SES MISSIONS

Ce sont des lieux de soins qui prennent en charge une population âgée de plus de 16 ans, domiciliée sur les secteurs G33 et G34, présentant des problèmes d'ordre psychique.

- Les soins font suite à une prescription médicale
- Les patients sont sur un mode légal de soins libres (SL) ou de soins sous contraintes (SDT, SDRE) associés à un programme de soins.
- Votre prise en soins est individualisée : les objectifs de soins sont définis au préalable avec votre médecin psychiatre référent et lors de votre entretien d'accueil infirmier.
- Vos soins ne se limitent pas à une prise de médicaments mais s'articulent autour d'entretiens, d'activités **thérapeutiques individuelles ou de groupe**.



FONCTIONNEMENT

- Une tenue correcte est exigée
- Pour les activités physiques, un certificat de non contre-indication vous sera demandé. Une tenue adaptée peut être utile pour certaines activités.

• REPAS

Les repas et les différentes tâches sont des soins et chacun doit y participer. Les repas sont pris en commun en salle à manger. Si vous devez suivre un régime conformément aux prescriptions médicales, un menu adapté à votre santé, vous sera proposé

• VIE INSTITUTIONNELLE

- Il est strictement interdit de quitter les locaux de l'hôpital de jour durant votre prise en soins sans autorisation.
- Il est interdit de fumer dans les locaux (décret 2006.1386 du 15/11/06)
- Les téléphones portables sont tolérés dans la limite des principes de soins, de discrétion, de confidentialité. Il est interdit de prendre des photos.
- Le transport en ambulance n'est pas systématique ; il fait partie de votre prise en soins, il est individualisé et personnalisé sur prescription médicale.

• VOS DROITS ET DEVOIRS

- Les visites sont interdites durant le temps de votre prise en soins
- Il vous est demandé de respecter les horaires d'ouverture de la structure et de votre prise en soins

- Il est strictement interdit d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées ou toutes autres substances illicites au sein des locaux.
- Le respect est de rigueur tant envers les autres patients que le personnel soignant ainsi que le matériel et les locaux mis à votre disposition.
- Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'introduire des objets dangereux (armes, lames, ...)
- Eviter de garder avec vous de l'argent et des objets de valeurs : la direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Des étudiants seront amenés à dispenser des soins. Veuillez les accepter, ils seront les soignants de demain. Vous pouvez néanmoins refuser en le signalant aux équipes soignantes.

L'ÉQUIPE

La qualité de votre séjour est coordonnée par :

- le Dr Perrine LEKADIR, Psychiatre Chef de Service
- le Dr Philippe GRANATO, Psychiatre
- le Dr Marc PAVAUT, Psychiatre
- le Dr Ramdane ABBAS, Psychiatre
- le Dr Amel ABASSI, Psychiatre
- le Cadre Supérieur de Santé

Tél : 03 27 24 32 23

- Le Cadre de Santé

Tél : 03 27 24 31 31

Ouvert :

du lundi au vendredi de 9H à 16H55

Tél Equipe infirmière : CATTP JANET 03 27 43 33 11

CATTP OURY 03 27 31 55 07

